



Mauvais coup vers un adversaire

Par **mumu**, le **11/02/2009** à **09:47**

Bonjour,

Mon frère de 20 ans a eu un geste violent envers l'un de ses adversaires, lors d'un match de football. Ce dernier a 4 fractures. Résultat, lui et son club porte plainte et le club de mon frère la renvoyé. D'après certaines personnes, la rencontre a été très violente de la part de l'équipe adverse et personne n'a arrêté le match avant le "drame".

Je souhaiterais savoir ce qu'il risque et si les clubs et l'arbitre n'ont pas leur part de responsabilité dans cette histoire. Je n'excuse pas le geste de mon frère et il est concient de la gravité de son acte et le regrette énormément.

Merci pour vos réponses